

Le secrétaire ou l'organisateur doit s'assurer que les comités se sont mis à l'œuvre, que les cabaleurs accomplissent leurs devoirs avec zèle, voient les électeurs qu'ils ont entrepris de voir et font tous les efforts pour faire triompher le candidat libéral.

Toutefois le comité doit se réunir de temps à autre, examiner attentivement la liste de nouveau, recevoir les rapports des cabaleurs, tenir compte des résultats obtenus et se mettre au courant de la manière dont le travail se fait. Les rapports des différents comités doivent être transmis au secrétaire ou à l'organisateur, et le comité doit faire ce rapport de temps en temps "inquant les résultats de la cabale jusqu'au soir du jour de la mise en nomination des candidats."

Mais ce qui est le plus important, il faut alors prendre des mesures pour amener les électeurs aux bureaux de votation le jour du scrutin.

(a) Une attention minutieuse de la part du comité empêchera toute confusion, toute perte de temps et toute course inutile le jour du scrutin et pourra faire pencher en notre faveur le résultat de l'élection.

(b) Il y a plusieurs manières de s'organiser pour amener les électeurs aux bureaux de votation et nous nous bornons ici à donner quelques conseils. Assurez-vous de ceux qui peuvent venir avec leurs voitures, et charger celui qui se rend au bureau de vote en voiture d'amener avec lui tous les électeurs qui résident le long de la route qu'il doit parcourir pour s'y rendre.

(c) Voyez à ce que chaque électeur soit conduit aux bureaux de votation par l'un de ceux qui s'y rendent en voiture, afin qu'il ne soit pas nécessaire de retourner chercher cet électeur et de parcourir de nouveau la même route pour amener un électeur qui aurait pu être conduit au bureau de votation dès la première fois.

(d) Tout électeur qui n'a pas de voiture ou qui est incapable de s'en servir doit être confié aux soins d'un électeur qui possède une voiture afin de s'assurer que le premier exercera son droit de suffrage.